



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2019-0219.

Cette session se tiendra le 20 septembre 2019 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-0219

3250, 12e rue (Laurel)

Nature de la demande :

Autoriser le remplacement de la fondation en blocs de béton par une fondation coulée et relevé le bâtiment. Retrait de la terrasse actuelle et remplacement par une galerie moins large faisant le tour du bâtiment.

Disposition réglementaire affectée :

Règlement n° 2018-498, article 393 : Dans la rive, sont interdits toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux [...].

QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PEUT SE FAIRE ENTENDRE DEVANT LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE QUI SE TIENDRA LE 20 SEPTEMBRE 2019.